

# BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

**EN 1894**



Directeur : Léon FOURNIER

**ABONNEMENTS**

France.....	UN AN	8 fr.
Etranger (union postale.....)		9 »

*Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1<sup>er</sup> janvier 1894.*

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

**ANNONCES**

La ligne.....	»	50
Réclames.....	1	»
Faits divers.....	2	»

**SOMMAIRE :** Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Jury international des récompenses, Groupe I : Beaux-Arts; Groupe IV : Omissions. — Avis aux Exposants. — La Manutention et le Mouvement à l'Exposition de Lyon. — Partie non officielle : Les Voyages ministériels. — Le Concours du Groupe X. — Exposition ouvrière. — Les Congrès : Congrès de Géographie (dernières journées); Congrès des Syndicats agricoles; Congrès de la Propriété bâtie; Congrès des Sourds-Muets. — Les Artistes chambrelans à l'Exposition de Lyon. — Nos Visiteurs. — Le Comité des fêtes et la journée du 26 août. — Au Palais des Arts religieux. — Village et Théâtre annamites. — Le Théâtre chinois. — Le Sahara à l'Exposition. — Les Concerts Luigini. — Musique : La Paix de demain. — A l'Exposition.

## CHRONIQUE

### HEBDOMADAIRE



EST du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière ! La commission de l'Exposition de 1900 s'est réunie ces jours derniers, sous la présidence de M. Boulanger, sénateur, ancien ministre, pour étudier les combinaisons financières propres à faciliter le succès de cette gigantesque exhibition que les américains ont surnommé : « La foire du siècle ».

Les Lyonnais ont pu y voir, avec beaucoup d'intérêt, préconiser un système tout à fait neuf et tout à fait inédit, énoncé dans des termes clairs qui font honneur à leurs auteurs. Ce qu'il importe d'attirer dans une Exposition, ont-ils reconnu avec une infinie sagacité, ce sont les visiteurs que, la plupart du temps, nous amènent les voies ferrées. Il faut que les habitants de la province et de l'étranger soient attirés, sollicités, séduits par les avantages dont ils seront dotés toutes les fois qu'ils voudront bien prendre un billet pour Paris.

Et alors a été inventée l'idée originale d'accorder, proportionnellement à la distance, à chaque voyageur usant des voies ferrées, un certain nombre de tickets. La découverte a fait sensation, et l'histoire, l'impartiale histoire, le racontera demain; l'innovateur a dû être vivement félicité.

Si Paris n'était pas si loin de Lyon, si la province pouvait par hasard avoir une idée qui fut bonne, on pourrait peut-être recommander aux membres de la commission un petit voyage à l'Exposition de Lyon, à la condition cependant qu'ils voudraient bien renoncer aux permis de circulation que leur accorde la faveur des grandes Compagnies — la faveur des Compagnies est un bienfait des dieux.

S'ils prennent, comme le bon public, leurs

billets au guichet, l'aimable chef de gare, M. Regnoul, leur fera certainement délivrer cinq tickets d'entrée à l'Exposition par personne. La plus élémentaire opération d'arithmétique leur apprendra la proportionnalité établie de un ticket par 100 kilomètres, et ils trouveront réalisée, pour Lyon, l'innovation dont ils rêvent la gloire pour Paris.

Je ne dis pas que l'invention soit parfaite ou qu'on ne puisse la rêver autrement. Elle comprend deux termes, deux facteurs qu'il est permis de déplacer sans changer le résultat de l'opération. On peut ou admettre qu'un billet de chemin de fer donnera droit à l'entrée de l'Exposition, ou qu'un certain nombre d'entrées à l'Exposition donnera droit à la gratuité des voyages.

Mais le fait primordial, le fait d'utiliser au profit des entrées à l'Exposition, les billets des chemins de fer est une idée dont le mérite revient au Conseil supérieur de l'Exposition et au Maire de Lyon, à M. Ulysse Pila, à M. Mangini, à M. Cambefort.

M. Ulysse Pila, tout particulièrement, a attaché son nom à cette création que la presse a laissé passer inaperçue, tant qu'il s'est agi seulement de l'Exposition de Lyon, et qu'elle prône et proclame si haut, maintenant qu'il s'agit de l'Exposition universelle de 1900.

C'est là une injustice, contre laquelle, très résolument, sans orgueil et sans amour-propre, mais par dignité, par principe, il faut avoir le courage de protester, de lutter et de combattre.

On a dit, on a répété avec une certaine complaisance, même dans la presse parisienne, si indifférente en général pour les efforts de la province, même dans la presse départementale, qui n'a pas compris, en ce qui concerne l'Exposition de Lyon, son devoir, son grand devoir, tracé pourtant d'une éblouissante façon, en ligne droite; on a dit, on a répété que l'Exposition de Lyon était la préface, la superbe préface de l'Exposition de 1900. Nous voulons bien lire le livre, mais par grâce, n'oubliez pas la préface !

\*\*\*

## PARTIE OFFICIELLE

### Jury International des Récompenses

— SUITE —

#### GRUPE I

Beaux-Arts.

1<sup>re</sup> section de Peinture et Dessins.

MM.

- PUVIS DE CHAVANNES, membre de l'Institut, artiste peintre, membre du jury des récompenses à l'Exposition de Paris en 1889, 11, place Pigale, à Paris.
- BONNAT (Léon), membre de l'Institut, artiste peintre, membre du jury des récompenses à l'Exposition de Paris en 1889, 48, rue Bassano, à Paris.
- DELACROIX (Henry-Eugène), artiste peintre, 22, rue de Douai, Paris.
- LEFEBVRE (Jules), membre de l'Institut, artiste peintre, 5, rue de la Bruyère, à Paris.
- DUBUFE (Guillaume), artiste peintre, 43, avenue de Villiers, Paris.
- MAIGNAN, artiste peintre, 1, rue de la Bruyère, à Paris.
- ROLL, artiste peintre, rue Brémontier, 53, à Paris.
- BEAUVERIE, artiste peintre, à Poncins, par Feurs (Loire).
- APPIAN (Adolphe), artiste peintre, villa des Fusains, à Lyon-St-Just.
- PONCET, artiste peintre, Palais des Arts, Lyon.
- PERRACHON (André), artiste peintre, 62, route de Francheville, Lyon.
- DOMER (J.), artiste peintre, 55, rue de la Bourse, Lyon.
- SICARD, artiste peintre, 54, rue Duquesne, Lyon.

2<sup>e</sup> section de Sculpture et de Gravure au nickel.

MM.

- PEYNOT (Emile), sculpteur-statuaire, 89, rue Denfert-Rochereau, Paris.
- LEROUX (Etienne), sculpteur-statuaire, 99, rue Vaugirard, Paris.
- SAINT-MARCEAU (René), sculpteur-statuaire, 23, avenue de Villiers, Paris.
- DUPUY (Daniel), graveur en médailles, Paris.
- DUFROINE, sculpteur-statuaire, 43, rue Croix-Jordan.
- AUBERT (Pierre), sculpteur-statuaire, 62, avenue Duquesne, Lyon.
- PAGNY (Etienne), sculpteur-statuaire, 199, avenue de Saxe, Lyon.
- PONCET-PENIN, graveur en médailles, 2, rue Longue, Lyon.
- DIDIER (Adrien), graveur en taille-douce, président de la Société des artistes graveurs au burin, 216, boulevard Raspail, Paris.
- MICHIOL (Pierre), graveur au burin, 76, quai de Pierre-Seize, Lyon.

3<sup>e</sup> section d'Architecture.

MM.

ANDRÉ (Gaspard), architecte, 82, avenue de Saxe, Lyon.

POUPINEL, secrétaire de la Société centrale d'architecture, 56, rue de Lisbonne, Paris.

\*\*\*

## OMISSIONS

GROUPE IV. — CLASSE 13.

## Médecine et Chirurgie.

M. le Dr GANGOLPHE (Michel), agrégé de chirurgie, chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu.

CLASSE 8.

## Matériel et procédés de l'enseignement.

M. MURET, teneur de livres, expert près les tribunaux, rue Passet, 10, à Lyon.

## AVIS AUX EXPOSANTS

MM. les Exposants et chefs d'établissements sont prévenus qu'à partir du 10 septembre les cartes de personnel : cartes photographiques de service, cartes jaunes et cartes roses avec jetons et cartes provisoires, ne seront admises au tourniquet qu'après avoir été revêtues préalablement d'un nouveau timbre spécial.

En conséquence, les intéressés sont priés de se présenter au bureau de l'Exposition (service des cartes), du 31 août au 9 septembre inclus, munis de la liste complète de leur personnel et des cartes antérieurement délivrées à leurs employés afin de régulariser leur situation.

Ces cartes seront timbrées après vérification. Toute carte présentée par un titulaire isolé ne pourra être régularisée ; les chefs d'établissements ou exposants seuls, ou leurs fondés de pouvoir, pourront effectuer cette opération en se conformant aux prescriptions du paragraphe précédent.

Il est rappelé aux intéressés : 1<sup>o</sup> que les cartes photographiques de service ne sont délivrées qu'à des employés dont les fonctions ont un caractère de permanence absolue et sur le visa d'une demande régulière ; 2<sup>o</sup> qu'il est interdit aux employés et gens de service de s'écarter de l'exploitation à laquelle ils sont attachés dans l'Exposition ; 3<sup>o</sup> qu'un contrôle est organisé à cet effet, toute la journée, pour s'assurer que ce personnel est à son poste, et que toute absence non justifiée sera l'objet de mesures administratives d'une perception de un franc au compte de l'employeur, et, après le second avertissement, du retrait de la carte.

Toute carte saisie entre les mains d'une personne autre que le titulaire ne sera pas restituée ni remplacée, et aucune carte ne sera donnée à un nouvel employé en remplacement d'un autre si la carte de l'employé remplacé n'est restituée.

Le bureau du service des cartes est ouvert tous les jours de la semaine, de huit heures à onze heures du matin, et de deux à cinq heures du soir.

## La Manutention et le Mouvement

### A L'EXPOSITION

Parler de l'Exposition, de ses merveilles, de ses splendeurs, c'est parler de ce que tout le monde connaît aujourd'hui, soit par les variées

descriptions données dans les journaux, soit par les récits qu'en ont déjà fait jusqu'au fond des plus petits villages les nombreux visiteurs de cette cité idéale toute étincelante d'or, d'argent, de verdure, qu'un homme de grande initiative, c'est nommer M. Claret, a eu le courage de créer sous les ombrages du parc de la Tête-d'Or.

Aussi ne venons-nous que modestement faire connaître à ceux que cela peut intéresser, comment toutes ces merveilles de l'industrie et des arts sont entrées dans l'enceinte de l'Exposition et sont venues occuper la place où on les admire.

C'est encore au point de vue tout positif de leur poids, que nous allons mettre en lumière leur importance, importance qui n'a jamais été atteinte par aucune exposition de province, de même que par celles de beaucoup de capitales d'Etats.

Au milieu de mille difficultés très heureusement surmontées, les services de la manutention ont fait pénétrer ces myriades d'objets, les uns délicats comme des fleurs dont le poids s'apprécie au gramme, et les autres, ces blocs ouvragés de l'industrie métallurgique qui comptent par milliers de kilogrammes, telle est la plaque de blindage de 18,000 kil. qui figure dans cette brillante exposition des aciéries de la Loire où il a fallu la conduire.

C'est grâce à une intelligente application des petites voies Decauville, vrais passe-partout, que chaque objet exposé a pu arriver à la place qui lui était indiquée sous la splendide Coupole, construite avec art et montée avec tant d'habileté par M. Balme qui avait déjà fait ses preuves dans le montage de la Galerie des machines.

A ce propos, nous dirons que l'armature de cette grande Coupole est un progrès sur celle de la Galerie des machines, car avec tout autant de solidité, elle a pu n'exiger qu'un poids de 50 kil. de fer par mètre courant, alors que la Galerie des machines en a fait employer 205.

Mais revenons à la Manutention et parlons de la manœuvre des entrées des produits exposés, entrées qui ont eu lieu, soit par la voie ferrée établie de la gare des Brotteaux jusqu'à l'une des portes Est de la Coupole, aux frais du Concessionnaire sur une longueur d'un kilomètre, soit par le service du camionnage des différents entrepreneurs de ce mode de transport.

C'est ainsi que d'un côté sont entrés par la voie ferrée, dans l'enceinte de l'Exposition, **cinq cent cinquante-un wagons**, représentant un tonnage de **trois millions cent six mille deux cent trente-huit kilogrammes**, et cela au milieu de très grandes difficultés causées par l'affluence qui naît de l'empressement que mettent toujours les exposants à arriver au dernier moment et de leur désir très vif d'être rapidement servis.

Ces difficultés étaient augmentées encore par ce fait qu'il n'existait qu'une voie unique de cent mètres de longueur pour le déchargement des wagons qui ne pouvaient, tout au plus, atteindre le chiffre de quinze à chaque fournée. Nous ne pouvons en faire un reproche à la construction, car il fallait avant tout conserver les grands arbres qui se trouvaient sur sa route.

Malgré cela, l'ouverture de l'Exposition a pu se faire à l'heure qu'on lui avait fixée et le cortège officiel a pu traverser la Coupole au milieu d'une haie de vitrines brillamment garnies.

Nous ne disons pas que ce résultat est dû à la direction générale de la manutention dont nous étions chargé, mais, au contraire, nous sommes heureux de reconnaître que le plus grand honneur en revient au service de la manutention intérieure dont M. Puthet était l'entrepreneur agréé.

Tout le monde d'ailleurs a pu constater le zèle et l'obligeante activité que M. Puthet a montré, que nous devons signaler ici et qui ne nous a pas étonné, car nous avons déjà pu l'apprécier à Paris, en 1889. C'est ainsi qu'avec un petit matériel Decauville, ingénieusement disposé, malgré le tortueux des routes à suivre, il a mis en place une série d'objets qui ornent la Coupole et dont le poids total atteint le chiffre considérable de 3.358.938 kilogrammes, soit en chiffres ronds 3.360.000 kilogrammes.

Ces 3.360.000 kilogrammes ont été, comme nous l'avons vu, apportés dans l'enceinte de l'Exposition, une partie, 2.137.238 kilogrammes par les 539 wagons qui ont pénétré par la voie ferrée, et 821.700 kilogrammes par le camionnage de la maison Puthet et C<sup>ie</sup>.

En outre de ce chiffre de 3.600.000 kilogrammes, il est entré par les diverses entreprises de camionnage de Lyon et par les camions de la C<sup>ie</sup> P.-L.-M. plus de 500.000 kilogrammes qui, joints à un chiffre égal amené directement par les exposants forment le total très respectable de 4.600.000 kilogrammes d'objets exposés : De telle sorte que l'Exposition de Lyon offre brillamment à ses visiteurs des produits, dont le poids total représente le 1/6 du poids de ceux qui figuraient, en 1889, à l'Exposition de Paris et qui a si vivement excité l'admiration du monde entier.

La direction de la manutention est entourée des services de la Douane, des Contributions indirectes et de l'Octroi, ayant à leur tête des contrôleurs dont le tact éprouvé a facilité l'accomplissement de formalités assez complexes qui, sans cela, auraient empêché la rapide mise en place des produits étrangers à l'Exposition.

C'est ainsi que les opérations de douanes faites par M. le Contrôleur Gontier avec autant de tact que de soins ont porté sur un chiffre de 590,258 kil. de marchandises importées de l'étranger en 4,667 colis. Elles ont été de 265 pour entrées en entrepôt et de 133 pour mise en consommation.

Le bureau du contrôleur a été aidé dans ces opérations et pour la surveillance générale par une équipe de 10 braves douaniers, dont la bonne et martiale physionomie inspire la confiance et donne toute garantie pour le bon ordre intérieur dans les enceintes de l'Exposition.

L'administration des contributions indirectes, représentée à l'Exposition par un chef de poste, M. Bizet, sous le contrôle de M. Boiron, a eu aussi sa quote-part de travail dans les installations des produits soumis à ses vérifications (120 hectolitres de vin et 370 hectolitres d'alcool, qui ont donné lieu à 516 déclarations portant sur 1,640 colis), ainsi que dans le mouvement des voyageurs sur le petit tramway électrique auquel M. Averly a donné tant

d'attire par ses élégantes voitures qui ont déjà transporté 300,000 voyageurs.

Sans espérer voir ce chiffre atteindre, à la fin de l'Exposition, celui de 6,467,000 représentant le mouvement des voyageurs sur le Deauville de 1889, on peut croire qu'il sera néanmoins très suffisamment élevé.

Le bureau de l'octroi, qui fonctionne à l'Exposition sous la direction d'un vérificateur, M. Bouillod, n'est pas sans avoir facilité la tâche des organisateurs en apportant à l'application de ses règlements et des droits un tempérament qui mérite d'être signalé.

Ses opérations ont porté sur 551 wagons contenant 7,500 colis divers et pesant 3,106,238 kilogrammes.

Tels sont les résultats des divers services de la manutention.

En résumé, ainsi qu'on a pu le voir par les services administratifs qui concourent aux opérations de la manutention, on comprend de quelle importance est la direction générale de cet ensemble, si l'on veut que tout fonctionne avec l'ordre et la rapidité nécessaire.

On se trouve, en effet, dans les conditions d'une armée en campagne où il faut parer à l'imprévu des mouvements assez complexes qui résultent de la circulation des produits, le plus souvent avec des voies très défectueusement tracées, parce que l'on ne s'y est pas pris suffisamment à temps pour en déterminer la direction. C'est pour ces mêmes raisons qu'à Paris, en 1889, les mêmes difficultés se sont présentées lorsque la manutention a eu à entrer dans la période d'activité.

Espérons que, pour les Expositions futures, on s'efforcera de s'occuper assez à temps de l'organisation de ces divers services, ainsi que de la bonne disposition à donner aux voies destinées à amener avec ordre, précision et rapidité les produits à exposer et accorder ainsi satisfaction complète aux exposants.

G. DUCHÈNE.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### LES VOYAGES MINISTÉRIELS

Les émotions intenses causées par le tragique événement qui coupa court aux manifestations populaires et aux réjouissances signalant la venue du regretté président de la République ont apaisées.

Il n'est pas possible d'oublier que l'Exposition a repris son droit à l'existence, qu'il y a des intérêts impayés, auxquels on a moralement promis des appuis sérieux : il y a le concessionnaire général, il y a les exposants, il y a la ville.

Il a toujours été entendu que l'Exposition de Lyon, quoique faite avec des capitaux personnels, serait revêtue d'un caractère officiel, et protégée par les ministres de la France républicaine, autant au moins que l'Exposition d'Anvers par les ministres de la monarchie Belge.

Or, nous lisons journellement dans les

journaux étrangers, que le roi des Belges s'est rendu à l'Exposition, qu'il a visité telles et telles sections, prodigué aux industriels les plus flatteurs encouragements, les plus élogieuses paroles.

Depuis l'assassinat de M. Carnot, il semble que l'Exposition de Lyon est délaissée, maudite. Et c'est le moment où la France entière accourt dans notre grande cité, où elle fait justice d'ineptes racontars, où son admiration dévoile un spectacle des merveilles de l'art et de l'industrie, si habilement rassemblées et présentées, c'est le moment où le gouvernement laisse planer sur ses intentions futures un doute inquiétant.

Nous ne pouvons oublier que le Président de la République a promis, comme président du Conseil de revenir ; que le ministre de l'agriculture s'était engagé à venir honorer de sa présence les efforts d'une région agricole intéressante entre toutes ; que les Palais coloniaux attendent encore la visite du ministre des colonies qu'une crise politique empêchât de venir le 25 mai.

A M. Boulanger, M. Delcassé a succédé. Mais le nom du ministre peut changer, la fonction existe et les devoirs de l'un s'imposent à l'autre avec la même force impérieuse.

Le temps moral du deuil public est accompli. Il faut maintenant songer aux obligations contractées envers les vivants. La vie d'un grand peuple ou d'une grande cité, quelles que soient les catastrophes, ne connaît pas d'interruption, elle ne tarde pas à reprendre ses droits.

L'heure est venue pour le Conseil supérieur et pour la Municipalité d'y songer. Le mois de septembre reste encore tout entier, pendant lequel il est permis de réparer les omissions nécessairement accomplies.

On peut prier le ministre de l'agriculture de venir à un des nombreux concours qu'organise le groupe X, on peut réserver à M. Delcassé l'inauguration officielle du Pavillon africain qui n'a jamais eu lieu ; on peut supplier M. Casimir-Perier de venir rendre aux efforts accomplis par la Province, un légitime hommage, par sa présence à la distribution des récompenses.

C'est le vœu des uns et le devoir des autres.

H. N.

### LE CONCOURS DU GROUPE X

Le deuxième concours organisé par le groupe X concerne les races de boucherie et à aptitudes mixtes ; il s'est ouvert le 29 août pour se terminer le 3 septembre.

Le nombre des animaux inscrits est nécessairement moins considérable que pour le premier concours, l'élevage dans la région se préoccupant plus des races laitières que des races à aptitudes mixtes ou de boucherie.

Cependant le concours de Lyon a néanmoins exercé une assez grande attraction sur les propriétaires et éleveurs, et une centaine d'animaux ont été envoyés au parc de la Tête-d'Or, où l'organisation est aussi complète et aussi remarquable que la première fois ; parmi les inscriptions, nous relevons celles de M. Teiserenc de Bort, le fils de l'ancien ministre, pour les races limousines ; M. Clercq, du Château-d'Orignies (Pas-de-Calais), pour les races de

Durham ; M. Caubet, de Villeurbanne ; M<sup>me</sup> Duch-Séraphin, d'Avignon, etc.

Les premiers animaux sont arrivés dans la matinée du mercredi ; ils ont été examinés par les vétérinaires, MM. Auger et Verne, et installés dans leurs box respectifs par une commission de classement composée de MM. Bouchet, chef des travaux de zootechnie à l'École vétérinaire, et Charles Genin fils, ingénieur agronome.

Toutes ces opérations préliminaires ont été accomplies d'une façon très régulière et très satisfaisante.

Le passage du jury a eu lieu le jeudi 30 août.

On sait que le jury a le droit de créer des prix supplémentaires et de décerner un prix d'honneur au plus bel ensemble d'animaux exposés dans l'une des cinq classes du concours.

Le lot devra contenir cinq animaux dont un mâle

Nous publierons dans notre prochain numéro les décisions du jury.

## EXPOSITION OUVRIÈRE

Les expositions particulières de l'Exposition ouvrière au nombre de 40 environ sont, en partie du moins, assez intéressantes pour que je me permette de temps en temps d'en signaler quelques-unes.

Une des dernières venues est l'œuvre d'un ouvrier cordonnier qui présente aux visiteurs une paire de brodequins, dits brodequins-guêtres, cette chaussure est spécialement destinée à l'armée, aux touristes, et en général à toutes personnes ayant à faire de longues marches.

Ce qui la distingue des chaussures précédentes, c'est l'adaptation de la guêtre à la semelle sur le derrière et sur les côtés de l'empeigne ; cette chaussure lacée est, ensuite des commodités qu'elle offre, appelée à un grand succès et rendrait de réels services à l'armée, si son application en était faite.

Un autre exposant particulier offre aux yeux du public un nouveau système de pendule, ne possédant ni ancre, ni tige d'ancre, ni fourchette et évitant de ce fait les frottements et la pression de ressorts ou de poids qui existent dans les autres pendules.

La marche du balancier est complètement libre et la roue d'échappement ne fait aucun recul, attendu que l'impulsion pour tenir le balancier en marche est donnée directement par la roue d'échappement.

La fabrication de cette pendule est très simplifiée et par ce fait beaucoup moins coûteuse que celles connues à ce jour, elle se remonte tous les mois, bat juste la seconde.

Sur demande, l'inventeur fait aussi des pendules à balancier circulaire marchant au gré de l'acheteur six mois ou plus si on le désire. A ne citer momentanément que ces deux inventions ouvrières, nos lecteurs peuvent se rendre compte que, dans toutes corporations, les ouvriers intelligents et chercheurs ne manquent pas dans notre population lyonnaise et que, la marche en avant du progrès industriel est loin de se ralentir. Je citerai dans un article ultérieur d'autres produits de nos spécialistes lyonnais et crois devoir aujourd'hui parler de la vitrine des

outilleurs sur bois qui offre un réel intérêt en tant que quantité exposée et fini du travail.

Notre regretté président Sadi-Carnot s'est arrêté un instant, le 24 juin, devant cette vitrine et en a admiré tous les outils exposés. Je me souviendrai longtemps des paroles qu'il prononça sur l'invitation que lui faisait une personne de sa suite de continuer sa visite : « Ah ! Messieurs, dit-il, cela m'intéresse énormément car j'ai été menuisier dans le temps ». Quelle simplicité, quelle grandeur d'âme, ils sont rares ceux qui parvenus au faite des honneurs et à la fortune, aiment à rappeler en public, leurs débuts dans la vie, et le vil gredin qui lâchement a enlevé à son pays un homme d'une si haute valeur politique et d'une simplicité si touchante, a-t-il expié son lâche attentat en payant de sa tête hideuse un forfait aussi grand ? Je ne le pense pas, et tous les Lyonnais seront d'accord avec moi en constatant la perte immense que ce forfait fait subir à notre Cité et à notre Exposition pourtant si digne d'intérêt, qu'elle soit patronale ou ouvrière. Devant de pareils crimes j'en suis à me demander si la torture d'antan n'avait pas son bon côté, ah ! ils sont beaux parfois les produits de notre moderne civilisation !

\* \*

Donner la nomenclature générale des objets exposés dans la vitrine des outilleurs sur bois pourrait paraître un peu monotone à nos lecteurs. J'en cite quelques-uns au hasard qui m'ont paru les plus perfectionnés et les mieux confectionnés.

Des boîtes à recaler, des outils de selliers, des bouvets de parqueteurs, à tiges carrées, à vis, à pompe, à pans creux, percés dessus ; outils de mouleurs pour pilastres, pour croisées, pour cadres, pour chambranles ; des moulures pour portes, pour meubles, des outils à persiennes.

Noix à coulisses, gueules de loup à coulisses, jeu d'outils pour coulisses, diverses moulures pour portes, assortiments de moulures à un fer, guillaume de côté (un drôle de nom qui ne me sourit pas le moins du monde, brrr, cela sent les pendules), plates-bandes à 2 coulisses, rabots arlequin, ronds à éléger de parqueteurs, etc., etc. Assortiment de rabots système Pégazet, demi-varlope de chaisiers. Assortiments de rabots de menuisiers, d'ébénistes, à recaler avec semelles d'acier, affûtage, cormier à vis, ordinaire, chêne vert. Assortiments de guillaumes (encore !) feuilletet à coulisses, jable de tonnelier, viredondaines de tonnelier, assortiments de scies, etc., etc.

On peut voir par cet aperçu l'importance de cette exposition, le délégué qui me donna ces détails voulut encore me montrer d'autres scies et d'autres guillaumes, mais je n'ai pu en entendre davantage et me suis échappé horripilé par ces guillaumes. Allons camarades lyonnais, changez-moi ce nom-là. Nommez vos outils comme vous l'entendez, mais que ce soit un nom qui sonne franchement à nos oreilles françaises.

#### Silhouettes ouvrières.

Comtois aîné, ouvrier tailleur d'habits, membre du Conseil des prud'hommes, président à vie de sa société de secours mutuels, membre de la commission exécutive de l'Exposition ouvrière, vice-président délégué auprès du Conseil

supérieur, très dévoué, a apporté dès les débuts de cette exposition un concours actif à son organisation, le doyen de la commission, très vert encore, démarche juvénile, mais je crois que dans le fond, cela l'ennuie fort de vieillir, moustache parfois poivre et sel et d'autres fois d'un brun chaud (j'avoue ne pas comprendre cette métamorphose). Caractère vif, verbe haut, et parfois conciliant, mais conciliant!!!

A. Valette.

### LES TICKETS COLLECTIFS

Nous avons annoncé la création de tickets collectifs donnant droit d'entrer dans l'enceinte de l'Exposition et dans un certain nombre d'expositions particulières. Rappelons que ces tickets sont émis par carnets du prix de 5 francs ; ils donnent le droit d'entrée : à l'Exposition, au village et au théâtre annamites, au panorama Jacquard, au panorama du couronnement du czar, au chemin de fer de Tombouctou, au concert des Aïssaouas, au théâtre égyptien et ture, et enfin dans le parc aérostatique où ont lieu les ascensions du ballon captif.

Tous ces tickets sont distincts et peuvent être utilisés au gré des visiteurs.

## LES CONGRÈS

### CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

#### Dernières journées.

La séance du lundi soir 6 août, présidée par M. Doutrieux, de la société de Valenciennes, a été occupée par la lecture d'un mémoire de M. Barbier sur l'utilité de remédier aux irrégularités orthographiques d'un grand nombre de noms de lieux en France et aux colonies françaises.

Les sociétés françaises de géographie devront s'employer à restituer tous les noms de lieux qui ont le même vocable, les appellations complètement disparues.

M. Saurin a fait une communication des plus intéressantes sur la colonisation française en Tunisie. Il a mis en lumière le danger qui menace notre domination en Tunisie, la présence de 45.000 étrangers, dont 30.000 Italiens. Depuis quelques années les Italiens s'établissent comme propriétaires ou métayers et ils ont formé sept à huit centres importants. Les Français étaient à peine au nombre de 313 ; actuellement, le nombre total des Français s'élève à 12.000, dont 3.000 pour les fonctionnaires et les membres de leurs familles.

La Tunisie, a dit avec raison M. Saurin, offre des conditions très favorables à l'établissement des colons : terres disponibles, climat salubre, sol très riche. L'état possède 400.000 hectares dans la région Nord ; il doit les mettre en vente par lots de 30 à 40 hectares et faire connaître les conditions de la vente aux 15.000 Français qui émigrent chaque année.

M. Saurin a très nettement montré la cause de la lenteur de nos progrès. Il faut, avant tout, que des stations agronomiques en relations constantes avec les cultivateurs étudient le problème agricole de façon à déterminer les cultures qui rapportent de l'argent. Hommes et capitaux viendront alors de la France et feront de la Tunisie une vraie colonie française.

Dans sa séance de mardi matin, sous la présidence de M. Barbier, le comité du Congrès a

arrêté la forme définitive des vœux votés pendant la xv<sup>e</sup> session du Congrès. M. de Varigny communique une dépêche adressée à M. de Claparède par la société de géographie de Turin. Cette société envoie un message de sympathie au Congrès de Lyon. On l'en remercie par télégramme. Le secrétaire général dépose un travail envoyé par le colonel Blanchet de Tours, sur la création auprès de chaque préfecture de renseignements officiels sur l'émigration aux colonies françaises. Il est donné connaissance du questionnaire envoyé au Congrès, par M. Drapeyron concernant les travaux de M. Cassini de Toury. M. Barbier présente son lexique géographique et en indique l'esprit, il communique un mémoire très instructif sur les voyages que des femmes ont effectué dans le monde. Il signale les services rendus par elles à la science géographique.

La séance de l'après-midi est présidée par M. Doby de la Société de géographie de Nantes.

M. Guénot, de la Société de géographie de Toulouse, entretient le Congrès sur le déboisement des versants pyrénéens et les conséquences de la loi de 1882.

Il montre toutes les fâcheuses conséquences du déboisement : détérioration du sol, modification du climat, dépopulation de la contrée.

Le Congrès regrette que cet intéressant travail ait été présenté après la réunion des délégués pour l'étude des vœux. Il demande que les vœux émis par M. Guénot figurent à l'ordre du jour du prochain Congrès.

M. Cambefort clot la xv<sup>e</sup> session du Congrès des sociétés françaises de géographie. Il remercie tous les délégués d'avoir, par leur présence, par leur travaux et par leurs discussions, relevé l'importance de ce Congrès.

M. Gauthiot, en l'absence de M. Claparède, empêché, président d'honneur du Congrès, adresse tous ses remerciements au nom des délégués des sociétés de géographie, à M. Cambefort, président de la société de Lyon, et à ses collaborateurs MM. Chambeyron, lieutenant-colonel Debize, qui ont organisé ce Congrès avec tant de dévouement. Il ne veut point oublier la municipalité lyonnaise qui a autorisé le Congrès à se réunir dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Les prochains congrès siégeront en 1895 à Bordeaux, en 1896 à Lorient.

### CONGRÈS DES SYNDICATS AGRICOLES

Le mercredi, 22 août à 9 heures du matin, le premier congrès tenu en France par les syndicats agricoles, s'est réuni dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Cinq cents délégués du Centre, de l'Est, du Midi, des Flandres, de la Bretagne et de la Vendée étaient présents.

M. Duport, président de l'Association des syndicats du Sud-Est, a souhaité la bienvenue aux étrangers.

Le bureau est ainsi composé : MM. Le Trésor de La Rocque, président de l'Union des syndicats de France ; Duport et Faure, présidents ; A. Fontgalland, Guireaud et Riboud, vice-présidents ; de Bélaire, secrétaire général ; Sylvestre, Mulsant et Sénart, secrétaires adjoints.

M. Le Trésor de La Rocque constate l'envahis-

sement de nos marchés par les producteurs étrangers, grâce à la dépréciation de la monnaie d'argent et à la dépréciation du change dans les pays d'origine de ces producteurs. L'orateur recherche ensuite le prix de revient des blés étrangers, qui restera toujours inférieur au nôtre.

M. Dupont remercie M. le président de son discours rempli d'enseignements et propose d'émettre les vœux suivants, qui sont adoptés :

1° Qu'en ce qui concerne les syndicats agricoles et leur composition, aucune modification dans un sens restrictif ne soit apporté à la législation actuelle ; 2° Que le caractère d'association mixte reste le principe absolu des syndicats agricoles.

Vient ensuite le rapport de M. de Saint-Pol, président du syndicat agricole et viticole du haut Beaujolais sur la circonscription des syndicats agricoles.

Après discussion, à laquelle prennent part plusieurs membres du congrès, on émet le vœu :

1° Que les circonscriptions syndicales par excellence sont les circonscriptions de communes, de canton ou d'arrondissement selon les régions, la création d'Unions devant leur donner l'impulsion et l'appui nécessaire ; 2° Que les syndicats départementaux existant pourront rendre les mêmes services en multipliant le plus possible leurs sections par arrondissement, canton et commune.

La matinée s'est terminée par le rapport de M. de Rocquigny, du syndicat agricole du Boulonnais, sur l'assurance par les syndicats agricoles.

Dans l'après-midi, la séance est ouverte sous la présidence de M. Guinand pour la lecture du rapport de M. Ducurtyl, sur la représentation agricole. Il est question de la législation actuelle, des projets de loi actuellement déposés, de la loi future, l'éligibilité et la composition des chambres d'agriculture, leurs attributions et celles du conseil supérieur d'agriculture.

Après discussion, les vœux proposés dans ce sens sont adoptés avec une légère modification.

Sont aussi adoptés le rapport de M. Laage de Meux, sur les unions régionales, leurs circonscriptions, ainsi qu'un autre rapport sur le même sujet de M. Fontgalland ; de M. de Gailhard Bancel, sur les institutions d'assistance et de prévoyance dans les unions des syndicats.

Celui de M. Deuzy, examinant les rapports à établir entre les unions régionales et l'union des agriculteurs de France donne lieu à des observations échangées entre divers membres du Congrès. Il est décidé qu'il sera renvoyé devant une commission.

Adopté ensuite avec légères modifications le rapport de M. Rieu sur les achats par les syndicats agricoles, et celui de M. Henri Cenizet dont les conclusions tendent à constituer à côté des Unions et sous leur influence immédiate des coopératives agricoles de production et de consommation. (A suivre).

#### CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BÂTIE

Troisième journée. — Séance du matin.

**Rapports de la propriété bâtie avec les villes, les compagnies concessionnaires de services publics, les administrations.**

M. Félix Richer, président du syndicat du

Havre préside, assisté de MM. Vachez, docteur en droit, bâtonnier, et Bellan, de Paris.

M. ENOU, avocat à la cour d'appel de Lyon, commente son rapport sur les servitudes de voirie. M. HAUMONT, du Havre, parle sur le même sujet. MM. LAIGNEL, du Havre, et BAGNARD, d'Amiens, donnent lecture de leurs rapports et les commentent.

Une discussion s'engage sur la question des *droits de stationnement en matière de vidanges*.

M. BURELLE regrette que l'avocat de la ville de Lyon, qui s'était chargé de faire le rapport sur le droit de stationnement des voitures de vidange, ne soit pas venu devant le congrès soutenir les prétentions de la ville. Ce droit de stationnement a été créé par la municipalité lyonnaise, sous prétexte de rémunérer les employés de la voirie chargés de surveiller l'application des arrêtés assurant l'hygiène des opérations de vidange. Il était alors de cinquante centimes par mètre cube de matière utilisable comme engrais ; il a été augmenté successivement, et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1894, il a été étendu à toutes les vidanges utilisables ou non, et fixé à soixante-cinq centimes.

Ces diverses transformations de ce droit ont eu pour conséquence de l'élever de 50,000 à 150,000 fr. environ. Cet impôt, qui frappe directement la propriété par l'intermédiaire des deux sociétés mutuelles de propriétaires qui existent dans notre ville, est spécial à Lyon, et on ne trouve rien de semblable dans les autres grandes villes.

M. Burelle montre combien il serait dangereux de laisser aux municipalités le droit de créer des impôts qui peuvent être modifiés et augmentés par une simple délibération du conseil municipal, en dehors du contrôle supérieur de l'Etat.

Il est une autre conclusion qui lui semble découler de cet examen ; c'est qu'il serait dangereux pour les propriétaires de s'associer à l'une des conclusions du rapport de M. Enou, avocat de la ville, demandant que les autorisations et la police de la grande voirie soient abandonnés par l'Etat entre les mains des municipalités.

La dualité de pouvoir sur les deux voiries d'une ville sont une garantie contre les abus que les propriétaires doivent toujours redouter de la part des municipalités.

M. VALENTIN-SMITH estime que M. Burelle et M. Enou sont dans l'erreur lorsqu'ils sont d'avis que les taxes municipales peuvent à un titre quelconque être perçues légalement en matière de *stationnement* des voitures de vidange. « Antérieurement à 1884, c'est possible ; mais depuis la loi de 1884, il résulte du rapport de M. Demôle, qui a, au Sénat, introduit dans la loi la perception par les villes des droits de stationnement, qu'ont été formellement exceptés de ce droit et affranchis de toute autorisation *les actes d'usage nécessaires et momentanés* que les habitants exercent sur la voie publique.

« Or, s'il est un acte nécessaire, ajoute M. Smith, c'est incontestablement l'enlèvement de matières telles que les vidanges, que nul ne peut avoir la prétention de conserver. S'il en était autrement, on pourrait de même, demain, taxer de droits de stationnement les débris de

carottes, les épilures dont les cuisinières sont contraintes de se débarrasser. En réalité, cette taxe n'est qu'un impôt déguisé ; et, dans cette voie d'arbitraire, qui sait où pourrait s'arrêter le régime de fiscalité contre lequel nous nous débattons comme les propriétaires de la ville de Marseille.

« Non-seulement cet impôt est illégal, mais il est en fait d'une exorbitance révoltante ; l'impôt en général doit se maintenir dans des limites en rapport avec la valeur de la matière frappée ; dans l'espèce la matière taxée n'a aucune valeur. En 1870, les propriétaires payaient 0 fr. 75 par mètre cube enlevé ; aujourd'hui ils payent 1 fr. 75, 2 fr. et 3 fr. par mètre cube et la ville frappe de 0 fr. 65 le mètre cube cette matière sans valeur dont l'enlèvement même est une charge !

« On irait directement contre le but que tout le monde doit poursuivre, administration ou particuliers, en frappant les propriétaires en raison de la salubrité même qu'ils apportent dans leurs immeubles. »

Après une réplique de M. Enou, affirmant pour les villes la faculté de percevoir ce droit, la séance est levée. (A suivre.)

#### CONGRÈS DE SOURDS-MUETS

Le Congrès des sourds-muets, qui s'ouvrira à Lyon le 2 septembre prochain, sera présidé par notre confrère M. Henri Gaillard, rédacteur en chef de la *Gazette des sourds-muets*.

\*\*

*L'abondance des matières, nous oblige à renvoyer au prochain numéro, la suite du Congrès Viticole et Agricole.*

#### LES CÉRAMISTES CHAMBRELANS

A L'EXPOSITION DE LYON

Pas facile à trouver sous la Coupole, l'Exposition des artistes chambrelans reléguée — nous ne savons pas trop pourquoi et nous le déplorons — en pleine section métallurgique.

Cherchez-là cependant, cette exposition, et quand vous l'aurez trouvée, vous serez amplement récompensé de votre peine : Quel enchantement et quelle séduction !

La céramique est entrée — depuis quelques années — dans une période d'essor et de progrès au cours de laquelle les artistes chambrelans se sont tout spécialement distingués.

Certes, nous sommes des premiers à applaudir à la réhabilitation de la faïence, tombée — il y a quelque trente ans — dans un injuste dédain, à elle appartiennent, en toute justice, les décorations grasses, en pleine pâte, les dessins de premier jet se détachant vigoureusement sur des fonds plus chauds, cette ornementation, haute en couleur qui s'allie si bien aux services de table, à la céramique d'ameublement et de bâtiment, à la mosaïque, mais s'il s'agit de bibelots d'étagère, d'émaux irréprochables, de mignardes dentelles, de ces mille riens charmants qui sont la joie des yeux et dont la possession fait notre bonheur, dont la fragilité cause notre

souci, c'est encore à la fabrique de Limoges qu'il faut s'adresser.

Et qu'on ne vienne pas nous parler du prix inabordable des belles pièces de porcelaine, prix rendu aujourd'hui très accessible, non plus que de la mièvrerie du décor, figolé, *patoché* à l'excès comme s'il pouvait y avoir excès dans la pratique de l'art véritable et de la grâce exquise !

En contemplant les merveilles exposées par la collectivité des artistes de Limoges, merveilles dont chacune est le résultat d'un effort individuel, nous nous demandons pourquoi les céramistes — à quelques exceptions près — ne signent pas leurs créations, comme le font les peintres et les éventailistes ?

C'est à M. Firmin ARDANT, président honoraire de la collectivité, que revient l'honneur d'avoir groupé — pour l'Exposition de Lyon — des artistes au premier rang desquels nous voyons figurer MM. DUMONTET, décoration artistique sur assiettes avec reliefs or, style Louis XV. — PIQUET, un tête-à-tête, décoration fleurie. — VALÉRY, décoration artistique, sous émail. — LAJOUANIE, décoration bleu de four; portrait de la Reine d'Angleterre. — MARCADET, objets variés, décoration genre Louis XV. — GAUMONDIE, décoration sur bleu de Sèvres. — MONNERIE, décoration incrustée. — BARRAUD, corbeilles ajourées. — SAQUET, peinture sous émail. — FROIDEFOND, incrustations et décorations sous émail. — GALATRY, peinture sous émail, Barbotine. — L. CHARLES, décoration d'un service à poisson. — RIFFATERRE, décoration genre Barbotine, La Vague. — Adrien JOUBERT, décoration au grand feu. — FALÉRY, peinture miniature sous émail, un camée. FURLAUD, peintre céramiste : son portrait, le tambour de basque, une coupe Amours.

Gardons-nous d'oublier aussi MM. MARSAT, PEYROCHE, R. BARDELLE, BAUBLIQUE, CHABRIER, ISSANCHON, Armand POIRIER, Ch. AUDIGE (ce dernier délégué à Lyon par la collectivité) dont les productions sont autant de chefs-d'œuvre de goût, d'élégance et d'exécution.

A notre époque de japonisme à outrance, nous sommes heureux de pouvoir citer les noms des vaillants artistes qui perpétuent les nobles traditions du Saxe et du Sèvres anciens et maintiennent haut et ferme le renom d'une de nos plus belles fabrications nationales.

## Le Comité des Fêtes

ET LA JOURNÉE DU DIMANCHE 26 AOUT

Un comité a été formé pour organiser à l'Exposition une série de fêtes destinées à en augmenter l'éclat.

Ce comité, composé de MM. Bachelard, E. Bardon, Bellemain, Brac de la Perrière, Bunand, Chabrières fils, Claret père et fils, Aimé Gros, docteur Gros, Lagrange, Parmentier, Perdrix, Prosper Perrin, Piotet, docteur Rebatel, Chevillard, Maurice Tardy, Alphonse Coignet, Marc Aynard, Pierre Tresca, Faurax, Joannard, Gauthier, Péju, Pierre Poncet, Jourdan, Detroyat, de Jerphanion, Pasquet, Ferrand, René Mollard, Gonindard, J. Pey, E. Larny, Albert Gaismann, Guigue, docteur Girard, Teste, J.-M. Champagne, Bourgeot,

Dumenge, Cochet, Rochex, et des représentants de la presse lyonnaise, s'est réuni à plusieurs reprises et a décidé de donner une première fête qui a eu lieu dimanche dernier.

Cette fête — organisée par les Sociétés nautiques lyonnaises — comprenait des courses à l'aviron qui ont réuni les meilleures équipes de Mâcon, de Besançon, de Genève et de Lyon.

Le magnifique cadre dans lequel elles ont été données a contribué au succès de cette journée : les visiteurs qui se pressaient autour du lac pendant les régates n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux vaillantes équipes qui se disputaient les nombreux prix offerts par le Concessionnaire général de l'Exposition.

Celui-ci, d'ailleurs, avait bien fait les choses, et pour que le public emportât une excellente impression, il avait organisé une fête de nuit superbe, avec un feu d'artifice qui a clôturé la journée.

Cette fête sera suivie de plusieurs autres. Le comité s'occupe, en effet, de l'organisation d'une bataille de fleurs, de courses d'ânes et d'une fête de nuit qui réserve des surprises.

## NOS VISITEURS

Parmi les visiteurs de marque qui sont arrivés à Lyon pour visiter l'Exposition, citons : le prince Jean Obolensky et sa famille, de Saint-Petersbourg; la princesse Cantacuzène; S. E. M. Delyanni, ministre plénipotentiaire de Grèce à Paris; le comte de Montholon, ambassadeur de France à Athènes; le général russe Horbatsky; le commandant Berger, attaché à la légation de France à Constantinople; M. de Cassagnac et sa famille; S. E. Saïd-Bey, neveu du khédive d'Egypte, accompagné de son secrétaire et de plusieurs officiers anglais; la comtesse de Strackowsky, de Moscou; le professeur Stroicesca, de Budapest, etc.

## Au Palais des Arts Religieux

Le *Bulletin Officiel* paraissant le jeudi matin, nous n'avons pu que mentionner — dans notre dernier numéro — la visite faite par Mgr Couillé, archevêque de Lyon, le mercredi 22 août, au Palais des Arts religieux.

Dans le compte rendu de plusieurs de nos confrères : *Express*, *Nouvelliste*, *Echo de Fourvière*, nous remarquons qu'une seule maison, la maison Perret, Charpenel et Dupont est mentionnée dans la section des soieries et dorures pour meubles et ornements d'église.

On pourrait en tirer cette fâcheuse conclusion, que cette branche si importante de la fabrication lyonnaise est peu représentée à notre Exposition, Fort heureusement il n'en est rien, et parmi les autres maisons qui ont exposé de véritables merveilles dans ce Palais qu'on aurait dû faire plus grand, plus riche, plus digne des belles choses qu'il était appelé à contenir, nous sommes heureux de voir figurer, en première ligne, la maison E. Duviard-Dime et C<sup>ie</sup>, qui a tenu à affirmer — de nouveau — avec une incontestable autorité, son ancienne réputation.

L'Exposition de cette maison se divise en plusieurs parties bien distinctes et très intelligemment distribuées : les étoffes, les galons, les dorures et la chasublerie proprement dite.

Toutes les étoffes exposées sont de la création de la maison, soit compositions libres, soit dessins classiques de nos musées français ou étrangers,

ayant pu s'appliquer avec avantage aux besoins de la production. Nous tenons à constater que dans le choix et l'exécution de ces dessins la maison E. Duviard-Dime est toujours guidée par la correction du style.

Les galons militaires fabriqués et exposés par la maison comprennent les pays suivants : Espagne, Danemark, Suède, Angleterre, Belgique, Hollande, Roumanie, Allemagne, Amérique, etc. Les galons d'églises qu'elle produit, soit en soie, soit en or, dessins propriété, sont en vente dans tous les pays du culte catholique.

Les articles dorures, franges, glands, cannetilles, filés traits ont fourni à MM. E. Duviard-Dime et C<sup>ie</sup>, l'occasion de faire une véritable exposition technique et rétrospective de la dorure, c'est-à-dire, la dorure prise à son origine.

Elle commence par le bâton d'argent dont la moitié seulement est dorée au feu. C'est avec ce bâton dont le poids est d'environ 5 kilogrammes et la longueur de 0<sup>m</sup>65 sur 0<sup>m</sup>35 de diamètre et qui suivant les besoins, est amené successivement, en passant par de nombreuses filières, à une longueur excessive de 163.000 mètres au kilogramme que l'on fait tous les traits nécessaires à la fabrication des filés, cannetilles, paillettes, lames, franges, etc., etc.

Ces différents articles servent à fabriquer les tissus, galons, broderies, enjolivures, etc. dont une collection si complète est exposée.

La chasublerie qui comprend les genres de différents pays est également, par l'adaptation des styles du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, une sorte d'exposition rétrospective, le temps a malheureusement manqué à la maison pour y faire figurer, en divers genres, le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles.

Huit chasubles sont réunies dans la vitrine de MM. E. Duviard-Dime et C<sup>ie</sup>, chacune d'elles mérite une mention spéciale.

I. — Chasuble à croix historiée XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Orfrois* : brodés, couché relevé or fin sur velours violet foncé.

*Médailles* : Sujets de la Passion brodés soie et or fin, fonds point Gobelin et or.

*A côtés* : Lampas violet de Rome or et argent fin.

II. — Chasuble italienne brodée, couché et guipé or fin sur lamé argent fin, Renaissance XVI<sup>e</sup> siècle. Forme, composition et exécution selon les traditions italiennes.

III. — Chasuble à croix, style XV<sup>e</sup> siècle gothique normande; brodée, couché et couché relevé, guipé or fin.

*Orfrois* : Sur velours grenat.

*Sujets* : Christ sur la croix au point satin.

*A côtés* : Drap d'or fin lamé et broché or fin. Dessin classique avec légende : « *Benedicite Domini Domino.* »

IV. — Chasuble à croix, style roman, XIII<sup>e</sup> siècle.

*Orfrois* : brodés, couché or fin sur satin gris perle.

*Sujet* : *Ecce Homo*, au point satin.

*A côtés* : Liston or et argent fin liseré.

V. — Chasuble espagnole sur velours soie rouge.

*Motifs* : XVI<sup>e</sup> siècle, brodée, couché relevé or fin.

*Sujet* : *Baptême du Christ*, brodé or nué.

VI. — *Ornement* : Chasuble, Chape, deux Dalmatiques, Lampas soie, brodée tambour nué, style, gothique, genre allemand.

VII. — Chasuble forme Saint-André.

*Orfrois* : guipés, or fin sur armure or fin et grenat.

*Sujet* : *Sainte-Trinité*, au point satin, style gothique.

*A côtés* : Damas blanc.

VIII. — Chasuble à croix Renaissance, 1<sup>re</sup> époque, XV<sup>e</sup> siècle.

*Orfrois* : brodés, couché relevé et guipé or fin sur lamé rouge et or fin.

*Sujet* : *Ecce Homo*, au point satin.

*A côtés* : Lampas rouge et or fin.

Nous ne saurions passer sous silence les deux superbes bannières qui complètent cette exposition sans rivale.

1<sup>o</sup> Bannière de société brodée, couché relevé or fin sur velours héliotrope avec armoiries de Lyon et ancienne devise lyonnaise : *Avant! Avant! Lion le melhor!*;

2<sup>o</sup> Bannière d'église brodée, guipé et couché or fin sur Damas soie blanc, sujet peinture à l'huile, immaculée, style gothique.

En terminant cette énumération, ajoutons que

le jour de sa visite officielle, Mgr. Couillé s'est arrêté longuement devant la remarquable exposition de la maison Duviard-Dime et C<sup>ie</sup>, dont les chefs ont reçu, de sa part, les appréciations les plus élogieuses.

**Macaroni ★★★ Rivoire et Carret.**  
En paquets de 250 et 500 grammes.

## VILLAGE & THÉÂTRE ANNAMITES

Le succès du village annamite s'affirme chaque jour. Dimanche, une foule nombreuse et choisie n'a cessé d'envahir le coquet et intéressant village de M. Gravier, qui est décidément un des gros succès de l'Exposition.

Les merveilleux artistes qui composent cette troupe d'élite, sculpteurs, incrusteurs, peintres, forgerons, etc., excitent l'admiration, et c'est charmé de la visite qu'il vient de faire dans l'intérieur du village, milieu de paix et de travail, que le public se retire en se promettant de revenir bientôt.

Comme récréation attrayante et artistique, un théâtre annamite offre aux personnes curieuses de nouveautés, un spectacle fort intéressant à suivre quelques instants.

Le village et le théâtre annamites sont tous les jours ouverts au public avec un prix d'entrée unique fixé à un franc pour les deux attractions.

## Le Théâtre Chinois

Parmi toutes les attractions de l'Exposition, il en est une que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs. Le théâtre chinois, situé près du ballon captif, est, en effet, le vrai spectacle des vacances; il se recommande aux familles par la variété de ses représentations et par la valeur de ses artistes.

Il y a, parmi les trente Chinois qui composent la troupe, des artistes de grand mérite et surtout des acrobates d'une agilité extraordinaire. C'est en un mot un spectacle agréable, et l'on passe un excellent moment à visiter le théâtre chinois qui est, sans conteste, le théâtre de famille par excellence.

On n'essaie point de comprendre la pièce interprétée, non; cela serait d'ailleurs impossible; l'intérêt d'ailleurs serait illusoire si l'on songe que les pièces théâtrales durent, en Chine, au minimum deux mois. Ce qui est plus intéressant, c'est précisément l'interprétation d'un rôle quelconque par ces artistes chinois que l'on a toujours opposés aux mimes européens, ce qui paraît quelque peu prétentieux.

Néanmoins, le spectacle est assez intéressant, surtout pour les enfants qui s'amuseront aux clowneries excentriques des acrobates, et qui se divertiront aussi à la vue de ces habitants du Céleste-Empire, lesquels paraissent en de riches et somptueux costumes sur la coquette scène du théâtre.

Le spectacle est de la plus haute moralité, c'est pour cela que nous engageons toutes les familles à faire visiter à leurs enfants le théâtre chinois, qui donne tous les jours, à partir de trois heures, des représentations avec le concours de musiciens.

Le théâtre chinois, que nous n'hésitons pas à recommander aux familles, est, en somme, une agréable distraction qui mérite d'être vue, c'est à ce titre que nous avons cru devoir en parler.

## LE SAHARA A L'EXPOSITION

La grande fantasia des Touaregs s'est affirmée dimanche par un véritable et légitime succès. Comment décrire les merveilleux exercices, la furia de ces étranges et intrépides cavaliers qui, pendant plusieurs heures, ont tenu le public qui se pressait dans l'enceinte du vélodrome sous les

plus vives et troublantes émotions. Aussi les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Tous les jours, ces exercices sont renouvelés dans l'après-midi, avec le concours de l'Indien D'Jelmako, dans son audacieux travail de la corde et de tir.

## LES CONCERTS LUIGINI

Pendant que M. Claret multiplie, à grands frais, les attractions qui doivent attirer ou retenir le public au Parc, que les cafés-concerts se multiplient, que le théâtre chinois fait une heureuse concurrence à la revue de la Coupole; il paraît à un certain nombre d'abonnés que les concerts Luigini pourraient utilement coopérer à l'œuvre commune.

Leur répertoire paraît un peu monotone et un peu sérieux, il suffit de regarder autour du kiosque pour s'apercevoir que le public désirerait plus de variété et plus de gaieté.

Avec un orchestre d'élite et un chef éminent comme M. Luigini, il est facile d'arriver à ce résultat.

Nous nous joignons au public pour le demander.

## MUSIQUE

*La Paix de demain*, véritable chant de l'Exposition. — La musique, par le chevalier E. de Yrigoyti, est des plus entraînantes. Ce morceau, édité comme monologue, se vend partout 15 centimes.

La musique — grand format, chant et piano, 1 franc — est dédiée à M. Casimir-Perier.

## A L'EXPOSITION

**CONCERTS LUIGINI.** — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 au kiosque, devant la Coupole, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini.

Les mardi, jeudi, samedi et dimanche, Concert à 3 h. 1/2.

**BALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION.** — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée : 0 fr. 50. — Ascension : 5 fr.

## G<sup>DE</sup> BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2<sup>50</sup> — DINERS 3<sup>00</sup>

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

**Restaurant ouvert toute la Nuit**

CONSOMMATIONS DE MARQUE

## EXPOSITION DE LYON

Vient de paraître :

## LE CATALOGUE OFFICIEL

DES EXPOSANTS

GROUPE X

Agriculturé et Horticulture.

Prix du fascicule : 0 fr. 50, par la poste, 0 fr. 65

EN VENTE

à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, 14  
et à l'Exposition.

**HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY**  
Exposition universelle de Lyon 1894

## Manufacture de Chaussures

# G<sup>VE</sup> LEPLANT & E<sup>D</sup> CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux  
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.  
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

**CORDONNERIE GÉNÉRALE**

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

**AU PHÉNIX**

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE  
48, rue la République

**CORDONNERIE SPÉCIALE**

4, rue Saint-Pierre

**AU PRIX UNIQUE : 12 fr. 50**

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

**FLEURS** POUR MODES  
Maison de Gros  
PARURES DE MARIÉES  
Plantes d'appartement  
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES  
V<sup>o</sup> Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les moindres malaises.  
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFFRAÎCHISSANTE.  
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS  
Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

## ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

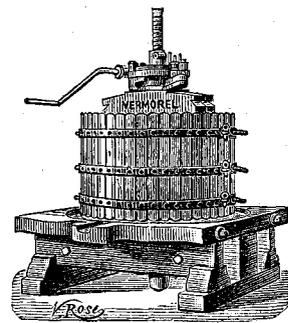
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique  
Porte-voix, Paratonnerres

Anc<sup>o</sup> Maison **CHOLLET & RÉZARD**

**CHOLLET Successeur**

Maisons : 10, Rue Bellecordière  
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

**V. VERMOREL**, à Villefranche (Rhône)



**POMPES**  
à vin

**PRESSOIRS**

Fouloirs

Égrappoirs

## ALAMBICS

Grande Fabrique de Cuves et Foudres

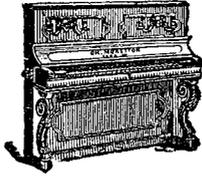
Exposition de Lyon **Chai modèle** (Coupole)  
et Pavillon spécial  
Près la porte Tête-d'Or.

Ecrire à **V. VERMOREL**, à VILLEFRANCHE (Rhône)

# PIANOS

Ancienne Maison VIENNET  
**CH. MORETTON & C<sup>IE</sup>, Succ<sup>RS</sup>**  
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE  
 au comptant  
 et  
 à crédit



Location.  
 Accords.  
 Réparations.  
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

MANUFACTURE D'APPAREILS  
 POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ  
*Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries*

**BUGNOD & GARNIER**

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ  
 Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des  
**LAMPES GAZO-MULTIPLEX**

Magasin d'Exposition et de Vente : *place des Terreaux, 2.*

## CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

## MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M<sup>me</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

VIENT DE PARAÎTRE

## LE PLAN DE L'EXPOSITION

DE LYON (3<sup>e</sup> édition)

Belle carte en 4 couleurs — Prix : 1 fr.

En vente : à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et chez les principaux Libraires

### J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des  
 Hôpitaux

Livraison  
 à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

**PRODUITS AU GLUTEN**  
 Pain, Pâtes et Chocolat

### HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

### SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charponnes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

## G<sup>de</sup> BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1<sup>er</sup> ORDRE

*Grande Salle pour Noces et Banquets*

SALONS PARTICULIERS

### AGENCE MÉJEAN & C<sup>IE</sup>

6, place des Terreaux.

Représentations au Tribunal de Commerce et aux Justices de Paix.

Recouvrement de toutes créances à forfait, frais à notre charge.

Renseignements commerciaux, démarches, recherches et renseignements particuliers.

Vente et achat de fonds de commerce

### PARCS & JARDINS

#### C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuiliers (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections générales de tous les végétaux en plein air, servant à l'ornementation des jardins : Arbres fruitiers, forestiers, d'alignement, arbustes à fleurs et à feuilles persistantes, conifères, rosiers, clématites, plantes grimpantes, plantes vivaces, jeunes plants pour haies et reboisement, etc., etc. Tracés et exécution de Parcs et Jardins.

### LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, A LOUER à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

### FABRIQUE DE REMISSES

#### J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique B<sup>té</sup> S.G.D.G. Soies, Cotons, Fils et Fournitures générales pour la Soierie.

### POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

#### Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1<sup>er</sup>, Lyon

### POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

### M. GEOFFRAY & C<sup>IE</sup>

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Etalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit Anglais, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

VIENT DE PARAÎTRE

## LE GUIDE BLEU

GUIDE DES VISITEURS A L'EXPOSITION DE LYON

Indispensable à ceux qui veulent visiter l'Exposition, contenant la description complète des Palais, Pavillons, Expositions particulières.

Prix : 0.50 — Par la poste franco : 0.60

EN VENTE

A L'EXPOSITION, DANS LES KIOSQUES ET GALERIES

ET A

L'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon.

## AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art

Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant  
 ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 1,000 fr.; 2 fr. par mois assurent 2,000 fr., et ainsi de suite.

**SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE**  
 Pour favoriser le développement de l'Épargne par la Reconstitution des Capitales  
 Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX  
 TIRAGES PAR AN

Le souscripteur participe aux tirages dès son premier versement et jusqu'au remboursement intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adr<sup>er</sup> au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.

## HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON  
 Nouvellement restauré à neuf  
**PRIX MODÉRÉS**

## ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

## VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc la vallée de Chamoni, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.

Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

POUR RENSEIGNEMENTS

s'adresser à

## L'AGENCE COOK

Aux bureaux de PARIS, 1, place de l'Opéra

— MARSEILLE, 43, rue Noailles

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

9975 — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon.